

CAPITALE	JAKARTA	NOM OFFICIEL	République d'Indonésie	
LANGUE(S) OFFICIELLE(S)	Indonésien		SUPERFICIE	1 905 000 km ²
LANGUE(S) PARLEE(S)			POPULATION	212 000 000 hab.
MONNAIE	Le Roupie (12 321,92 IDR environ 1 €)			
PRINCIPALES VILLES	Surabaya, Bandung, Semarang, Ujung Padang, Macassar, Yogyakarta			
REGIME POLITIQUE	République			
VACCINS	Traitement antipaludéen fortement recommandé			
RELIGIONS	Musulmans 87%, autres 13%			

CONSULAT

47/49, rue Cortambert 75 016 Paris Tel : 01 45 03 07 60 Dépôts & Retraits : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%; border-right: 1px dashed black; padding-right: 5px;">DELAIS : <small>En jours ouvrables</small></td> <td style="padding-left: 5px; color: blue; font-size: 1.2em;">10 jours</td> </tr> <tr> <td style="border-right: 1px dashed black; padding-right: 5px; text-align: center; vertical-align: middle;">VISA</td> <td style="padding-left: 5px;">VISA OBLIGATOIRE, Selon point d'entrée visa possible à l'arrivée.</td> </tr> </table>	DELAIS : <small>En jours ouvrables</small>	10 jours	VISA	VISA OBLIGATOIRE, Selon point d'entrée visa possible à l'arrivée.
DELAIS : <small>En jours ouvrables</small>	10 jours				
VISA	VISA OBLIGATOIRE, Selon point d'entrée visa possible à l'arrivée.				

TOURISME

AFFAIRES

<ul style="list-style-type: none"> - 1 Passeport - 1 Copie de la page identification du passeport - 1 Confirmation d'enregistrement sur le site http://kbriparis.dyndns.org/visa/ dûment signé - 1 Photo réelle et IMPERATIVEMENT EN COULEUR - 1 Attestation de voyage ou copie du billet d'avion - 1 Justificatif de domicile du requérant (nominative et adresse précise): quittance de loyer, quittance EDF ou France Telecom... - Nouveau : Copie d'un justificatif de revenu pour les 3 derniers mois, indiquant un montant minimum de 1500 € 	<ul style="list-style-type: none"> 1 Passeport - 1 Confirmation d'enregistrement sur le site : http://kbriparis.dyndns.org/visa/ dûment signé - 1 Photo réelle et IMPERATIVEMENT EN COULEUR - 1 Attestation de voyage ou copie du billet d'avion - 1 Lettre de société - 1 INVITATION du correspondant local - Pour obtenir des visas à entrées multiples (3, 6 ou 12 mois): fournir la lettre d'invitation émanant du service d'immigration indonésien - 1 Justificatif de domicile du requérant (nominative et adresse précise) : quittance de loyer, quittance EDF ou France Telecom...
---	--

LEGALISATION

REMARQUES

TARIFS <ul style="list-style-type: none"> - Tourisme Simple entrée : 50€ - Affaires Simple entrée : 50 € - Affaires Multiple entrée : 100 € 	Citoyens étrangers, joindre une copie de carte de séjour
---	--

Document à joindre
à toute commande

B O N D E C O M M A N D E V I S A

▼ Inscrire ci-dessous le ou les Pays de destination

Informations Voyageur

M. Mme Melle

Prénom

Nom

N° Passeport

Nationalité

Téléphone

Mail

Commentaires

Informations Facturation / Livraison

Société

Adresse

Code Postal

Ville

Contact

Téléphone

Mail

Code Imputation¹

► Délai : Normal Urgent Attention, si aucune case n'est cochée, le type de course par défaut est Normal

► Type de visa demandé : Tourisme Affaire

Date de Retour SOUHAITÉ du passeport²

Date de DÉPART du voyageur

Fin de Mission (Réservé Axiome Visa)

Réservé à Axiome Visa

Pays de destination	Dépôt	Retrait	Frais
Total			

▼ Règlement Chèque

Tarifs & options	Montant	Choix
Prestation		
Supplément Urgence		
Dispo Bureau		
Enlèvement Paris		
Livraison Paris		
Recommandé		
Chronopost		
Chronopost International		
Aéroport ^{9h / 18h}		
Aéroport Week end et hors bureau		
Total		

Date et signature :

J'accepte les conditions Générales de Vente
(dernière page du document)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

• 1 Service

AXIOME VISA (Groupe 4V services) réalise toutes les démarches, formalités administratives ou juridiques, prestation standard ou sur mesure, et met en œuvre tous les moyens pour satisfaire ses clients et leur faciliter l'obtention de leur Visa.

• 2 Responsabilité

Compte tenu de sa position intermédiaire entre ses clients et les organismes ou administrations, AXIOME VISA ne peut être tenue pour responsable du résultat des démarches entreprises, ni des conséquences d'éventuels incidents, retards, contretemps, pertes ou détériorations des documents confiés ou obtenus qui pourraient survenir à un moment quelconque et y compris lors de l'acheminement.

En aucun cas, la responsabilité de AXIOME VISA ne pourra être engagée.

En tout état de cause, la responsabilité de AXIOME VISA ne saurait excéder le montant de la prestation concernée.

• 3 Devis

Un devis peut être fourni à titre indicatif. Un devis précis peut être fait à l'examen direct des documents à traiter. Toutefois, les frais à engager auprès des organismes ne sont communiqués qu'à titre indicatif (voir paragraphe 5 concernant les frais).

• 4 Les Prix & Les Tarifs

Les prix des tarifs consulaires et des prestations, publics ou spécifiques, sont indicatifs et susceptibles de modifications.

Toutes prestations supplémentaires (téléphone, télécopie, expédition, enlèvement, livraison, conseil, secrétariat, etc) seront facturées en sus, suivant le tarif en vigueur.

• 5 Les Frais

Aucune avance des frais administratifs ou consulaires ne sera faite par AXIOME VISA.

Tous les moyens seront mis en œuvre pour exécuter la mission confiée dès réception d'un acompte de 50% sur les frais à engager.

AXIOME VISA n'est pas responsable des variations sans avis préalable de ces frais. Les avances de frais sous quelque forme que ce soit (acompte, dépôt, provision ou autre) ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une rémunération ou d'un escompte.

• 6 Commande

Compte tenu des délais d'intervention particulièrement courts qui sont souvent demandés, les ordres ou commandes, passés à AXIOME VISA, peuvent l'être tout aussi bien par téléphone que par mail, télécopie ou courrier. AXIOME VISA, à l'examen de la demande, se réserve le droit de refuser la commande. Toute commande, même orale, entraîne l'entière acceptation des présentes conditions générales de vente.

• 7 Le Délai

Tout délai ne peut être communiqué qu'à titre indicatif et ne peut s'entendre qu'à partir du moment où AXIOME VISA a réceptionné, de son client ou de son intermédiaire (Employeur, Correspondant-Dépositaire, Agence de voyages, Transporteur, Transitaire ou autre) tous les documents nécessaires à l'exécution de la mission confiée, y compris le règlement.

• 8 Clause Pénale

De convention expresse, le défaut de paiement de nos prestations et des éventuels frais à réception de factures entraînera l'exigibilité, à titre de dommages et intérêts et de clause pénale, d'une indemnité égale à 15% des sommes dues, avec un minimum de 20 euro, outre les intérêts légaux et les frais judiciaires et de recouvrements éventuels. Cette somme sera due même si l'obligation principale a été en partie exécutée.

• 9 Election de juridiction

En cas de litige entre AXIOME VISA et ses clients ou correspondants- dépositaires régionaux, le Tribunal de Commerce de Versailles sera seul compétent.